

## Compte-rendu du CTL du 6 décembre 2016

### Ordre du jour

- 1 ) Pont Naturel 2017 (pour avis)
- 2) Nouvelles modalités d'organisation de la trésorerie de Vauvert, Formule de travail hebdomadaire (pour avis)
- 3) Evolutions de l'organisation des missions foncières dans le département du Gard – Suite du groupe de travail (pour information)

**Vos représentants Solidaires Finances publiques ont déposé une déclaration liminaire ci-jointe.**

Nous avons évoqué dans notre déclaration liminaire le mouvement social de novembre.

Suite à la déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques, M Juanchich a souhaité préciser que durant le conflit de novembre aucune réquisition d'agent n'a été demandé.

Nous avons fait part des pressions exercées par certains chefs de service pour ne pas participer au mouvement et des sollicitations exercées sur les agents par certains chefs de service pour assurer un accueil complémentaire à Carnot. Dans un premier temps, soit disant sur la base du volontariat, puis sur désignation, **Il n'en reste pas moins que le directeur a rappelé que tout agent non gréviste pouvait se voir ordonner d'accomplir une mission d'accueil.**

Nous avons indiqué que cela ne pouvait se

faire sans un ordre de mission individuel de manière à couvrir l'agent en déplacement dans un autre site dans l'exercice de ses fonctions. Un simple courriel à destination des chefs de service ne peut être suffisant.

Solidaires Finances Publiques a ensuite fait part de la rencontre en intersyndicale avec le député Fabrice VERDIER et de la convocation à titre d'expert au Comité Technique de Réseau qui se tenait à Paris le 2 décembre dernier.

**Aucune réponse du directeur concernant la problématique du temps partiel. Nous considérons donc que le sujet du temps partiel est clos et qu'il n'y aura donc plus de refus de temps partiel.**



## 1 Les ponts naturels :

Les ponts naturels retenus après consultation des agents seront le vendredi 26 mai et le lundi 14 août 2017.

**Comme chaque année, abstention pour Solidaires Finances Publiques qui par principe ne veut pas par son vote imposer des jours de congés obligatoires aux collègues.**

Vote Pour de la part des autres syndicats,

## 2 Changement module horaire pour la trésorerie de Vauvert

**Dans sa déclaration liminaire Solidaires Finances Publiques a indiqué que ce point à l'ordre du jour était sujet à une mauvaise interprétation de la part de la direction de l'instruction générale harmonisée au temps de travail des agents à la DGFIP. (Titre I, première partie , chapitre premier, section 2).**

**Solidaires Finances Publiques est allé en visite de poste à la trésorerie de Vauvert et Vergèze le premier décembre et a constaté la volonté unanime des agents de conserver leur module horaire de 4,5 jours hebdomadaire.**

**Nous avons conseillé dans notre liminaire une saisine du Tribunal Administratif en cas de refus de retirer ce projet de la part de la direction.**

Un vif débat a eu lieu avec le chef du service des ressources humaines qui a indiqué qu'au vu de l'instruction générale harmonisée relative au temps de travail , le passage au module sur 5 jours s'imposait.

Il estimait que la fusion des 2 trésoreries constituait une nouvelle entité et que donc les choix faits avant 2011 ne s'appliquaient plus, à l'appui de sa démonstration, une confirmation de son interprétation de la part du bureau RH de Bercy.

**Les trois organisations syndicales ont toutes contesté cette interprétation.**



**Après discussion et rappel des efforts fournis par les agents pour cette réorganisation, M Juanchich a préféré accéder à la demande des agents pour le maintien du module à 4,5 jours.**

**M Juanchich a convenu que les agents de la trésorerie de Vergèze vont déménager dans un site qui sera de moins bonne qualité tout en précisant que pour les collègues de la trésorerie de Vauvert ce futur déménagement était indéniablement un mieux.**

**Un aveu qui aura tout son sens lors de l'installation définitive des agents dans la nouvelle trésorerie de Vauvert dont les travaux n'ont toujours pas commencés.**

***Ce transfert devient burlesque : comment déplacer des agents dans une autre commune en détériorant leurs conditions de travail.***

**En effet, dans l'attente de la fin des travaux les collègues de Vergèze vont aménager dans la « future ancienne » trésorerie de Vauvert qui cumule les points noirs questions sécurités et conditions de travail.**

**Le politique (mairie de Vauvert) n'est pas exempt de tout reproche dans cette histoire.**



### **3 Évolutions de l'organisation des missions foncières dans le département du Gard- Suite au groupe de travail**

**Dans sa déclaration liminaire Solidaires Finances Publiques a donné sa position sur ce point d'information.**

Lors de ce groupe de travail, le transfert d'un agent C supplémentaire du CDIF de St Privat pour le SIP a été convenu : « l'analyse conduite sur la répartition fonctionnelle des effectifs du CDIF antenne d'Alès met en évidence que des attributions relèvent effectivement du SIP/CDIF rapproché à hauteur de l'équivalent d'un agent de catégorie C »

Après une présentation des conclusions du groupe de travail, une discussion s'est tenue sur la demande de conserver un cadre B et un cadre C en plus des géomètres sur le site de Saint Privat des Vieux. Les différents experts convoqués par les organisations syndicales ont fait part de leur expérience concernant la mission cadastrale sur le site de St Privat des Vieux. Ce qui a conforté l'analyse de Solidaires Finances Publiques sur la nécessité du maintien de ces services à St Privat des Vieux.



Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont insisté à la fois sur l'importance de continuer à renseigner au mieux les contribuables mais aussi sur la nécessité de conserver une synergie avec les autres services (cadastre, enregistrement et SPF) concernés sur le site.

**A ce stade M Juanchich a bien pris note de l'ensemble des arguments avancés par les organisations syndicales et a décidé de donner sa décision ultérieurement.**

